

hiver 2024/2025

Nivillac *Le Mag*



le magazine d'informations de votre commune

MAIRIE

Lundi / Mercredi & Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30
 Mardi & Jeudi : 8h30-12h
 Samedi : 9h-12h (sauf vacances scolaires)

📍 3 rue Joseph Dano - 56130 NIVILLAC

☎ **02 99 90 62 75**

✉ mairie@nivillac.fr

🌐 www.nivillac.fr

CENTRE CULTUREL LE FORUM

Mardi : 9h-12h / 13h30-17h
 Mercredi & Jeudi : 13h30-17h
 Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

📍 Place du Brigadier Eric Marot - 56130 NIVILLAC

☎ **02 99 90 82 82**

✉ accueil@forumnivillac.fr

🌐 www.forumnivillac.fr

SERVICE ENFANCE/JEUNESSE

Accueil de loisirs, accueil périscolaire
 Andrée CHEDID

📍 1 rue des Ajoncs - 56130 NIVILLAC

☎ **02 99 90 82 12**

RESTAURATION SCOLAIRE

📍 3 rue Joseph Dano - 56130 NIVILLAC

☎ **06 21 41 36 29**

☎ **02 99 90 27 29**

ÉCOLE PUBLIQUE ANDRÉE CHEDID

📍 7 rue de la piscine - 56130 NIVILLAC

Maternelle

☎ **02 99 90 85 39**

✉ ecole.maternelle-nivillac@orange.fr

Élémentaire

☎ **02 99 90 61 94**

✉ ec.0561407@ac-rennes.fr

ÉCOLE PRIVÉE SAINT LOUIS

Maternelle et élémentaire

📍 1 chemin des Écoliers - 56130 NIVILLAC

☎ **02 99 90 81 19**

ÉCOLE PRIVÉE SAINTE THÉRÈSE

Maternelle et élémentaire

📍 31 rue de la Houssaye « Saint-Cry »
 56130 NIVILLAC

☎ **02 99 90 75 80**

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi :
 9h-11h45 / 13h30-15h
 Fermée le Mercredi
 Samedi : 9h-11h30

📍 5 rue Joseph Dano - 56130 NIVILLAC

☎ **02 99 90 86 82**

MÉDIATHÈQUE L@ PARENTHÈSE

Mardi : 10h-12h (personnes fragiles et/ou âgées)
 Mercredi : 10h-12h / 15h-18h30
 Jeudi : 16h30-18h30
 Vendredi : 16h30-20h
 Samedi : 11h-16h

📍 1 rue Joseph Dano - 56130 NIVILLAC

☎ **02 99 90 81 64**

✉ mediatheque@nivillac.fr

🌐 https://mediatheque.nivillac.fr

COLLÈGE PRIVÉ SAINT JOSEPH

📍 Boulevard de Bretagne - 56130 NIVILLAC

☎ **02 99 90 60 23**

MAISON DE L'ENFANCE

📍 200 rue Simone Veil - 56130 NIVILLAC

Relais petite enfance

☎ **02 99 90 78 56**

✉ rpe@sivulrb.fr

Crèche

☎ **02 99 90 73 14**

✉ crechenivillac@sivulrb.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE - CAEM

Carrefour d'Animation et d'Expression Musicales

📍 1 rue des Ajoncs - 56130 NIVILLAC

☎ **02 99 70 33 23**

**RÉSIDENCE AUTONOMIE
LES MÉTAIRES**

📍 4 allée Jean Baucherel - 56130 NIVILLAC

☎ **02 99 90 62 35**





sommaire

- 04** Édito du maire
- 05** Cadre de vie
- 10** Social
- 14** Enfance Jeunesse
- 18** Culture & Patrimoine
- 24** Vie Associative
- 30** Vie Communautaire
- 34** Annuaire des Associations

Directeur de la publication : Guy DAVID
Photo de couverture :
Réalisation : Service commission
communication
Crédits photos : Mairie de Nivillac,
Médiathèque, Écoles et Associations de
Nivillac, Arc Sud Bretagne

Création & Impression :
IOV Communication - Groupe IMPRIGRAPH
Dépot légal N°2694
Tirage : 2800 exemplaires

Nous vivons actuellement un contexte politique inédit laissant un sentiment général d'instabilité et d'incertitude. Malgré tout, nous, élus locaux, devons garder une place centrale dans la vie quotidienne de nos concitoyens comme dans la vie démocratique de notre pays.



Malgré l'effort de redressement des comptes publics qui est demandé aux collectivités territoriales et la réduction drastique annoncée des aides et subventions, notamment du département du Morbihan pendant quelques années pour les projets structurants, nous allons poursuivre les projets sur lesquels nous sommes engagés. Pour ce faire, et compte tenu de ces annonces, nous envisagerons sans doute un échelonnement dans le temps.

Le concours d'architecte restreint pour le projet de réhabilitation et d'extension du complexe sportif de la Croix Jacques a été attribué au cabinet d'architectes Studio 02 de Vannes, dont l'une des spécialités est la construction de pôles sportifs. Le contrat de maîtrise d'œuvre sera signé au mois de décembre. L'année 2025 sera consacrée à la finalisation du projet (Finalisation de l'esquisse, phase d'avant-projet sommaire, phase d'avant-projet définitif, dépôt du permis de construire, appels d'offres, attribution des marchés de travaux aux entreprises) et à la recherche de financements. Nous souhaitons que les travaux débutent à la fin de l'année 2025.

Le rachat des logements sociaux du quartier de l'avenir par Morbihan Habitat est en bonne voie. Cet organisme pourra ainsi procéder aux travaux de mise aux normes et d'isolation extérieure. 10 logements pourront ainsi être mis à la disposition des Nivillacois.

Le dossier de la supérette est long et difficile. La vente aux enchères du fonds de commerce s'est révélée infructueuse et nous sommes toujours suspendus aux décisions du Tribunal de Commerce. Nous allons encore relancer nos différents interlocuteurs pour récupérer les clés au plus vite.

Des efforts importants ont été déployés cette année pour améliorer les voiries de la commune : travaux de curage de fossés, point à temps, réfection de voies hors agglomération et réhabilitation de la rue Simone VEIL. Une autre voie structurante sera traitée l'an prochain en lien avec le schéma directeur vélo. A ce titre, nous venons d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet OKARE pour la réalisation de la liaison n° 1 reliant le bourg de Nivillac au Boulevard de Bretagne. Ce bureau d'étude a aussi été retenu par ARC SUD BRETAGNE, ce qui permettra une cohérence d'action au niveau de la mobilité du territoire.

Le marché de travaux d'extension du réseau d'eaux usées sur le secteur de la Bonne Façon va être attribué en fin d'année. Les travaux commenceront au mois de février et s'échelonneront jusqu'au mois d'octobre. Une réunion à l'attention des usagers du secteur concerné sera planifiée au mois de janvier.

La commune a lancé une opération d'envergure dans le cimetière du Bourg de Nivillac. Cette campagne de reprise de sépultures en terrain commun vise à libérer des emplacements mais aussi à améliorer l'aspect général de ce lieu.

En cette fin d'année, je vous souhaite, à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes. Qu'elles soient empreintes de convivialité, de joie et d'esprit de famille.

Je profite comme chaque année de cet édito pour vous convier à la cérémonie des vœux à la population qui se tiendra le vendredi 10 janvier 2025 à 19h00 au Forum de Nivillac.

Guy DAVID

À Nivillac, une borne POUR LE PLEIN DE SA VOITURE ÉLECTRIQUE

DES BORNES POUR TOUS

Les bornes publiques de recharge pour voiture électrique ne sont pas exclusives aux grandes villes. Le Morbihan bénéficie d'un réseau qui couvre l'ensemble du département et particulièrement le territoire rural.

À TRAVERS LE DÉPARTEMENT

Ce maillage est constitué de 240 stations dont le déploiement a commencé en 2014 à l'initiative de Morbihan Energies, établissement public qui accompagne les collectivités du département dans leurs projets de transition énergétique.

DONT À NIVILLAC

Récemment mise en service, la station de Nivillac, située rue Joseph Dano, est dotée d'une puissance de 18 kW. Elle permet de récupérer jusqu'à 100 kilomètres d'autonomie en une heure de recharge. Deux voitures peuvent se brancher en simultané sur cette même station.

AVEC FACILITÉ D'ACCÈS

Le service est à la fois pratique pour les usagers qui n'ont pas la possibilité de se brancher à domicile et sécurisant pour ceux dont l'itinéraire passe par la commune. Il offre également une facilité de recharge grâce à son badge multi opérateur et son application mobile.

SUPERVISÉES EN PERMANENCE

Morbihan Energies veille au bon fonctionnement de ses bornes en les supervisant à distance en permanence. Un numéro de téléphone peut être appelé pour toute difficulté lors de l'utilisation : 03 88 68 84 58.

ABONNEMENT

L'abonnement pour seulement 20 € par an permet de bénéficier d'un tarif préférentiel sur les bornes du réseau de Morbihan Energies et ouvre l'accès à 450 000 points de charge en France et en Europe. Vous pouvez commander votre pass en vous connectant sur le site morbihan-energies.fr rubrique « recharger ma voiture ».



RAPPEL RÉGLEMENTATION DU BRUIT POUR LES PARTICULIERS

Arrêté préfectoral
du 10 Juillet 2014
Section 7, Article 21



Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

> Du lundi au samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

> Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Une réunion publique a eu lieu au Forum le 22 juin 2023 pour présenter aux habitants les démarches de la démocratie participative.

Son objectif principal est de favoriser l'expression citoyenne sur des sujets de préoccupation des habitants de leurs quartiers, de la relayer auprès des élus et de contribuer à la co-construction de projets permettant d'y apporter des réponses.

Les domaines ayant été abordés par quartiers portaient sur l'amélioration du cadre de vie, l'environnement, la santé et les déplacements.

Lors d'une réunion de quartier à Saint Cry le 28 mars 2024, il a été proposé de créer un jardin du souvenir, celui-ci verra le jour au 1er trimestre 2025 et donnera lieu à une inauguration.

Un nouveau projet, la création et l'installation de boîtes à livres a été retenu et verra le jour en 2025.

Il est possible de déposer d'autres projets relatifs aux quartiers (Appel à projet téléchargeable sur le site internet communal rubrique Démocratie participative) avant le 31 Août 2025 sur l'adresse mail

✉ democratieparticipative@nivillac.fr

Travaux DE VOIRIE 2024



TRAVAUX DE FINITION DU LOTISSEMENT DE LA CROIX JACQUES

La commune a débuté les travaux du lotissement de la Croix Jacques en 2012 et la vente des 47 lots le composant s'est échelonnée de 2014 à 2021.

Il convenait d'attendre la fin de la commercialisation des lots pour finaliser les travaux d'aménagement de ce lotissement. Ces travaux de finition ont porté sur la réalisation des travaux de terrassement et de voirie, d'espaces verts, de finition des réseaux (Eaux usées, eaux pluviales) et d'éclairage public.

Ils ont été réceptionnés au mois d'octobre.

Le montant de ces travaux de finition s'élève à 430 491.50 € TTC. Une aide du département du Morbihan de 50 000 € a été apportée au titre d'une subvention exceptionnelle liée aux droits de mutation et de 92 202.25 € au titre du programme de solidarité territoriale (PST). Morbihan Energies a aussi contribué à cette opération au titre de l'éclairage public pour un montant de 16 620 €. L'autofinancement communal est de 271 669 €.



TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RUE SIMONE VEIL

La rue Simone VEIL, liaison stratégique du centre bourg de Nivillac reçoit quotidiennement un flux de véhicules importants.

Face à son extrême dégradation, des travaux de réhabilitation ont été réalisés entre le mois de septembre et d'octobre 2024 pour assurer la sécurité des usagers. Ces travaux ont aussi intégré un volet mobilités douces en lien avec le schéma directeur cyclable de la commune.

Le montant de cette opération s'élève à 187 452.54 € TTC. Une aide du département du Morbihan de 32 178.50 € a été apportée au titre du programme de solidarité territoriale (PST) et de 7 617 € au titre des mobilités douces.

L'autofinancement communal est de 147 657,04 €.



TRAVAUX DE VOIRIE HORS AGGLOMÉRATION : CAMPAGNE DE CURAGE DE FOSSÉS ET TRAVAUX DE VOIRIE AU HAMEAU PORT FOLLEUX ET À KERROUX DES BOIS

Cette année 10 000 ml de fossés ont été curés sur les secteurs de :

- > Bringuin/Baragan
- > Baragan/Villeneuve
- > Intersection de Bel Air
- > Baragan/Le Moulin de Bodeuc/Le Rosier
- > Trévineuc/Le Moulin de Bodeuc
- > Boceret/La Ville Idon/Coetqueul
- > Coquary/La Bonne Façon/Beaumard

Des travaux de voirie ont aussi été réalisés au Hameau du Port Folleux et à Kerroux des Bois. Le montant de cette opération s'élève à 56 779.96 € TTC. Une aide du département du Morbihan de 18 926.40 € a été apportée. La participation communale est de 37 853,56 €.



Mobilité **DOUCE**

DRING DRING

L'an dernier à la même époque, nous vous annoncions la première étape du plan vélo avec le lancement d'un appel d'offre d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'accompagnement de la commune dans la réalisation d'un premier itinéraire (It1).

Pour mémoire, l'itinéraire N°1 reliant le Centre Bourg au Boulevard de Bretagne a été identifié comme structurant pour la mobilité et défini comme prioritaire par l'équipe municipale.

Cet itinéraire, commun en partie avec un autre itinéraire dont la réalisation est portée par Arc Sud Bretagne (It4) a nécessité une coordination dans la constitution du cahier des charges ainsi que dans le calendrier de lancement de l'appel d'offre (juillet 2024). Nous souhaitons que les mêmes prestataires puissent répondre sur les deux appels d'offres.

C'est l'entreprise Okaré Ingénierie de Cesson Sévigné qui a été retenue et qui accompagnera donc les services de la commune dans la constitution des dossiers dans la phase de conception et la coordination des travaux de réalisation.

BRILLER DE MILLE FEUX

Voir et être vu est vital. C'est encore plus vrai en automne. Le Code de la Route impose des éclairages actifs (qui produisent leur propre lumière) et des éclairages passifs (qui reçoivent la lumière).

S'ÉQUIPER POUR TOUS LES TEMPS

Quelques secondes pour protéger les extrémités (gants, bonnet...) et lorsqu'il pleut, des vêtements imperméables adaptés et des couvre-chaussures sont de bons alliés.

SE PROTÉGER DES ÉCLABOUSSURES

L'hiver, le risque de se salir est élevé à cause de la route mouillée. Munir son vélo de garde-boue et de pare-manteaux (pare-jupes) est essentiel.

Les ponchos imperméables, les pantalons de pluie et les surchaussures seront également très utiles en cas d'intempéries.

SOIGNER SA MONTURE

Pour éviter la corrosion il est préférable de garer le vélo à l'abri et de graisser la chaîne et de lubrifier les composants. La vérification de l'état des freins et des pneus est également un point de vigilance pour rouler confortablement.

ADAPTER SA CONDUITE

Pour éviter de glisser, rater un virage ou freiner trop tard, deux maîtres mots : **anticipation et prudence !**

Cimetière **DU BOURG**

PROCÉDURE DE REPRISE DE SÉPULTURES EN TERRAIN COMMUN

La commune vient de lancer une campagne d'envergure pour reprendre les sépultures en terrain commun du cimetière du bourg de Nivillac. Ces tombes dites en terrain commun sont des tombes qui n'ont jamais fait l'objet d'un acte de concession. De ce fait, et conformément à l'article R 2223-5 du Code Général des Collectivités territoriales, la commune peut reprendre la tombe et procéder à l'exhumation des restes mortels au bout de 5 ans, afin de libérer des terrains pour les réaffecter à de nouvelles sépultures.

Les familles concernées par cette procédure verront un panneau d'information apposé devant la tombe leur appartenant et/ou recevront un courrier d'information.

Dans le cadre de cette procédure, plusieurs choix sont possibles :

- > Conserver cette tombe familiale en la transformant juridiquement de terrain commun en concession familiale moyennant le paiement de la concession en fonction des tarifs en vigueur.
- > Réinhumer les restes mortels dans une autre concession familiale (à la charge de la famille) puis faire reprendre la sépulture par la commune, à sa charge.
- > Laisser la commune reprendre cette sépulture. Cette reprise sera à la charge de la commune.

Sans positionnement de la part des ayants droit d'ici le 15 mai 2025, la commune de Nivillac procédera de droit à la reprise de la sépulture, à sa charge.

Pour toute demande d'information, merci de bien vouloir prendre attache auprès du service à la population de la mairie de Nivillac au ☎ 02 99 90 62 75 ✉ mairie2@nivillac.fr

Projet de réhabilitation extension DU COMPLEXE SPORTIF DE LA CROIX JACQUES



RÉSULTAT DU CONCOURS RESTREINT SUR ESQUISSE POUR LE CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Lors de sa séance du 16 octobre 2023, le conseil municipal a voté à l'unanimité le lancement d'un concours restreint sur esquisse pour le choix d'un maître d'œuvre et la composition du jury, pour le projet de Réhabilitation / Extension du complexe sportif de la Croix Jacques en limitant à 3 le nombre de candidats admis à concourir sur la base d'un montant de projet estimé à 5 111 048 € soit 6 133 257,60 € TTC avec un montant de travaux estimé à 3 895 000 € HT (Date de valeur juin 2023).

Cinquante-six équipes ont déposé un dossier de candidature et à l'issue du premier jury de concours 3 équipes d'architectes ont été admises à présenter une offre et un projet répondant aux objectifs du programme et à la programmation définie.



Les Objectifs DU PROGRAMME

- > Requalifier l'image du complexe sportif existant avec une esthétique contemporaine
- > Offrir aux associations des locaux qui leur permettent de pratiquer à leur niveau et dans de bonnes conditions
- > Permettre à de nombreuses associations d'investir le futur complexe sportif grâce à une extension des locaux
- > Répondre aux demandes des usagers sportifs de la commune
- > Permettre aux établissements scolaires et périscolaires à proximité d'utiliser la salle de sport si besoin

LA PROGRAMMATION DÉFINIE PAR LES ÉLUS À LA SUITE DE LA CONSULTATION DES ASSOCIATIONS ET DES USAGERS

Ce programme comprend la réhabilitation des locaux existants et la construction de locaux neufs :

- > Un espace d'accueil et de convivialité composé du hall, d'un foyer, d'un bureau/ infirmerie 1 poste et des sanitaires pour le public. Il dessert l'ensemble des entités de l'équipement et fait office de lieu d'accueil, d'affichage et d'information.
- > Une halle multisports avec une zone de pratique de dimension 24x44 m x 7 m avec une tribune fixe pour 100 spectateurs et une tribune mobile pour 150 spectateurs.
- > Un ensemble de locaux communs liés au fonctionnement de la grande salle : des vestiaires-douches pour les joueurs (séparation Hommes/Femmes), des vestiaires/douches pour les arbitres (séparation Hommes/Femmes), des sanitaires pour les joueurs, des rangements pour les associations, clubs et écoles, un local d'entretien et un local poubelle.
- > Une salle de danse avec des locaux de rangement pour les associations
- > Une salle de gymnastique et arts martiaux avec des locaux de rangement pour les associations



- > Un bâtiment identifié pour les sports extérieurs avec des vestiaires/douches joueurs (séparation Hommes/Femmes), des vestiaires douches arbitres (séparation Hommes/Femmes), des espaces de rangement, une laverie, des sanitaires publics, ainsi qu'un foyer/infirmierie qui donne sur un préau
- > Des espaces extérieurs sportifs : terrain d'honneur de foot, terrain d'entraînement de foot, une piste d'athlétisme à maintenir en l'état et deux terrains de tennis à rénover totalement.

Les trois candidats retenus (COLAS DURAND ARCHITECTES – STUDIO 02 ET AGA ARCHITECTES) ont présenté une offre. Celles-ci ont été analysées par le cabinet CERUR et présentées lors d'un jury qui s'est réuni le 27 juin dernier.

Celui-ci a choisi **STUDIO 02 ARCHITECTES (VANNES) et ses associés Anthracite architecture, OTEIS, Racine Carrée, Acoustique Yves Hernot et Sport initiatives** comme lauréat de concours.

Les négociations concernant le contrat de maîtrise d'œuvre sont en cours de finalisation et devraient aboutir d'ici la fin de l'année.

Concours des **MAISONS FLEURIES**

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES DE NIVILLAC

Le concours des maisons fleurie a eu lieu en juin dernier avec la collaboration des communes de Marzan la Roche Bernard et Saint Dolay pour constituer le jury.

Ce vendredi 8 novembre M. le Maire Guy DAVID à procéder à la remise des prix accompagné de M. André SEIGNARD, il a rappelé l'importance du travail effectué par les particuliers pour l'embellissement de notre commune classée 3 fleurs au palmarès des villes fleuries.

Cette année le jury a classé 8 candidats, les trois premiers sont :

- > 1^{er} : **M. et Mme Le Fur Daniel**
- > 2^{ème} : **Mme CRESPEL Jacqueline**
- > 3^{ème} : **Mme BRIN Isabelle**



Argent **DE POCHE 2025**

RENOUVELLEMENT EN 2025



Le dispositif argent de poche, opération à destination des jeunes de 16/17 ans (et des jeunes adultes isolés/en dehors des dispositifs de droit commun - 16 à 26 ans) est une opportunité professionnelle puisqu'en effectuant des petits travaux de proximité au sein de la municipalité, le jeune gagne une contrepartie financière en échange. Le jeune doit être Nivillacois et la participation est unique. D'une durée d'1/2 journée, l'indemnisation est fixée à 15 € par jour et par jeune.

Ayant du succès, la municipalité a décidé de pérenniser le dispositif en l'incluant sur plusieurs périodes de vacances scolaires (et non plus uniquement l'été) : pour 2025, le dispositif se tiendra sur les vacances scolaires d'hiver (février), de printemps (avril), d'été (juillet/août).

N'hésitez pas à candidater, si vous êtes éligible selon les conditions fixées ci-dessus, en adressant un mail à Mme Stéphanie ROBIN, coordonnatrice du dispositif :

✉ rh@nivillac.fr / ☎ 02 99 90 62 75.

La résidence **AUTONOMIE**

REPAS DES GRILLADES AVEC LES FAMILLES & LES PROCHES

Le repas des Grillades du 12 juin 2024 fut un moment très attendu par tous ! Beaucoup de familles ont répondu présentes pour partager cette journée avec leurs proches. M. Guy DAVID Maire et Président du CCAS ainsi que des Administrateurs du CCAS ont participé au repas. Un grand Merci à Monsieur JACQUET fils d'une Résidente pour la mise à disposition d'un photomaton afin de rendre cette journée mémorable ! Tout le monde a pu se prendre en photo avec ses proches. Superbe Ambiance !!

C'est la fête à la Résidence !



Le 11 juin ainsi que le 09 juillet des membres de l'Association « EN AVANT ST CRY » ont répondu présents pour la mise en place des tables et pour un atelier art floral accompagné de quelques Résidents pour la décoration des tables pour le repas des grillades.



REPAS DES GRILLADES AVEC LES BÉNÉVOLES

Ils nous accompagnent tout au long de l'année sur divers projets le 10 juillet Il y avait de l'ambiance à ce repas : les « MUSICIENS D'ALLAIRE » nous ont transportés avec leur. Danse et chants ont été à l'honneur et s'est poursuivi dans le parc jusqu'à 18h.

*Quelle ambiance !
Cela fait tant de bien !!!*





CROISIÈRE ALLER-RETOUR LA ROCHE-BERNARD / ARZAL

Croisière sur les vedettes jaunes avec une classe du lycée Beaumont de Redon avec qui nous sommes en partenariat. Ciel nuageux mais les lunettes de soleil étaient de la partie !



LE PIQUE-NIQUE ET LES BALADES

Malgré un été maussade quelques piques-niques et sorties ont pu être maintenus.



LE REPAS DU GOÛT

Le repas a été élaboré par les cuisiniers de la cuisine centrale, il a été basé sur des produits en provenance des producteurs locaux, légumes bio de la ferme de la Houlette Camoël, fromager TY BIZIEN Noyal Muzillac, cidre de chez Nicol royal Guillevic, œufs Rieux.



Repas apprécié par tous !

LA MISSION LOCALE

L'accompagnement des 16-25 ans

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers (stage...). Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.

Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous.

Pour la commune de Nivillac, **Blandine ROUSSEL** est en permanence à la Mairie de Nivillac, et est joignable à la Mission locale.

☎ **02.99.72.19.50**



VOUS RECHERCHEZ UN STAGE ? LA MISSION LOCALE VOUS ACCOMPAGNE

Vous êtes à la recherche d'une première expérience professionnelle enrichissante ? Vous souhaitez découvrir un secteur d'activité, un métier précis... ? La Mission locale est là pour vous accompagner pour l'ensemble des démarches.

À La Mission locale, un(e) conseiller(ère) vous aidera à identifier les entreprises susceptibles de vous accueillir en fonction de votre projet professionnel et de vos attentes. Vous serez accompagné dans la mise en place de la convention et tout au long du stage.

VENEZ VISITER DES ENTREPRISES AVEC LA MISSION LOCALE

Le territoire est riche d'entreprises innovantes et accueillantes dans des secteurs divers et variés. En partenariat avec les acteurs économiques, la Mission locale offre l'opportunité aux jeunes de visiter des entreprises.

C'est l'occasion de découvrir des secteurs, des activités et des métiers parfois inconnus sur le territoire, d'approcher des univers professionnels et de comprendre le fonctionnement d'une entreprise. C'est aussi rencontrer des employeurs passionnés et des équipes prêtes à partager et échanger avec les jeunes.

L'industrie, le commerce, l'artisanat ou tout autre domaine, les visites d'entreprises sont ouvertes à tous les jeunes inscrits à la Mission locale.



DÉCOUVERTE DE MÉTIERS PAR LA RÉALITÉ VIRTUELLE

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine propose une exploration immersive des métiers grâce à des casques de réalité virtuelle. Cette expérience permet de découvrir les opportunités professionnelles disponibles dans divers secteurs.



CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)

POURQUOI ? Pour accéder à un emploi durable et à l'autonomie.

POUR QUI ? Tu as entre 16 et 25 ans. Ou moins de 30 ans si tu es en situation de handicap. Ni en emploi durable, ni en formation.

C'EST QUOI ? Des points réguliers avec un conseiller. Des activités dans la semaine. Des stages en entreprises...

COMBIEN ? Jusqu'à 500€/mois

COMMENT ÇA SE PASSE ? Parles-en à ton ou ta conseiller(e).

ET OÙ ? Dans ta Mission Locale !





Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire !

N'hésitez pas à parler de la Mission Locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux :



Pas encore inscrit(e) ?

Pour bénéficier de nos services, c'est simple :

MISSION LOCALE DU PAYS DE REDON ET DE VILAINE

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h & le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

☎ **02 99 72 19 50**

📍 3 rue Charles Sillard - CS 60287 REDON Cedex

🌐 **www.ml-redon.com**

Nivillac ADMR



Depuis plusieurs années, l'ADMR de NIVILLAC organise une manifestation en septembre dans le cadre d'un appel à projet départemental de la Conférence des financeurs pour la lutte contre l'isolement des personnes aidées du réseau ADMR du Morbihan.

Cette année, notre association a opté pour un repas FESTIF à l'auberge du Grand Baud animé par M. Hervé LANNEZ, le 19 septembre dernier.

Trois bénévoles et huit de nos salariées ont accepté ponctuellement d'accompagner 63 de nos personnes aidées domiciliées sur notre territoire d'intervention, à savoir La Roche-Bernard, Marzan, Nivillac, Saint-Dolay et Théhillac.

Elles ont mis tout en œuvre pour que ces retrouvailles autour de ce repas soient conviviales. Les chansons et les danses ont égayé l'après-midi.

Ce moment privilégié a été apprécié par tous et pourra être renouvelé, éventuellement, l'année prochaine.

Martine MORICE
Présidente ADMR de NIVILLAC

Jeudi 25 mars 2025

FORUM DES MOBILITÉS

**THÉÂTRE-FORUM
POUR ÉCHANGER & SE SENSIBILISER
SUR LES MOBILITÉS ACTUELLES**

Au Forum de Nivillac de 14h à 17h.

- > **ATELIERS** (découverte du vélo à assistance électrique, Révision du code de la route, sécurité routière et prise de médicaments, présentation de l'activité physique adaptée, présentation des différentes possibilités de se déplacer en transport en commun).
- > **GOÛTER**

Actions de prévention

À DESTINATION DES SENIORS

Activité Physique Adaptée

- > **CONFÉRENCE** : Jeudi 9 janvier 2025 de 16h30 à 18h30 à la Maison de la Solidarité
- > **ATELIERS DE JANVIER 2025** : les jeudis 16, 23 & 30
- > **ATELIERS DE FÉVRIER 2025** : les jeudis 06, 13, 20 & 27
- > **ATELIERS DE MARS 2025** : les jeudis 06, 13, 20 & 27
- > **ATELIER D'AVRIL 2025** : le jeudi 03

Tous les ateliers ont lieu à la Maison des Solidarités, Rue Porte Garel de 16h30 à 17h.



La Banque
ALIMENTAIRE

Fermeture à partir du 1^{er} mars 2025.

Les Restaurants
DU CŒUR

Campagne d'hiver 2025.
Distribution tous les mardis de 14h à 16h00 et tous les vendredis de 10h00 à 11h30 à la Maison de la Solidarité au 19 bis porte Garel à Nivillac. Tél : 02 99 90 24 35



École publique **ANDRÉE CHEDID**



**LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2024
À L'ÉCOLE MATERNELLE ANDRÉE CHEDID**



C'est notre quatrième rentrée dans ces locaux neufs et fonctionnels (salle de motricité, bibliothèque, salle de restauration et self à partir du CP...) qui comportaient des salles supplémentaires en cas d'ouverture lors de sa construction.

À la suite à l'augmentation des effectifs, la décision d'ouvrir une quatrième classe a été actée le 16 septembre par l'administration et permet donc de fonctionner dans de bonnes conditions autant pour les enfants que pour les enseignants.

Le groupe scolaire (maternelle + élémentaire) comporte maintenant 11 classes (10 classes + 1 classe ULIS) soit au total 229 élèves.

Nous bénéficions de la proximité de la salle de sports où chaque classe se rend une fois par semaine et de la piscine.

Grâce à cette ouverture, la moyenne d'élèves est de 20 à 23 élèves par classe (30 par classe avant l'ouverture).

Les enseignants ont décidé de répartir les enfants comme suit :

- Une classe de TPS/PS avec Chloé Dufouil
- Une classe de PS avec Patricia Guihard et Clément Bessonnet (lundi et mardi)
- Une classe de MS/GS avec Stéphanie Balembos et Myriam Guihéneuf (le mardi)
- Une classe de MS/GS avec Valérie Cado

Cette répartition permet de privilégier l'accueil des tout petits (avec une classe spécifique à effectif réduit) et les grandes sections qui bénéficient d'un moment privilégié avec leur enseignante en début d'après-midi dans les deux classes.

L'année scolaire 2024/2025 sera, à l'école maternelle, l'année « de la mer et des océans ». Sont déjà programmées : une sortie à la plage, le jeudi 17 octobre (observation, sensibilisation à la protection de la nature, land art ...) et une visite à l'Océarium du Croisic en fin d'année.



École maternelle publique Andrée CHEDID

☎ **02 99 90 85 39**

📍 7, rue de la Piscine - 56130 NIVILLAC

✉ ecole.maternelle-nivillac@orange.fr

🌐 maternelleandreechedid.toutemonecole.fr

École privée SAINT-LOUIS

CETTE ANNÉE LE THÈME DE L'ÉCOLE EST : « LA NATURE DANS TOUS SES ÉTATS »

Notre école accueille 183 élèves répartis dans 8 classes de la toute petite section au CM2.

Pour débiter le thème, tous les enfants de l'école ont participé à l'opération « nettoyons la nature ». Gants et sacs poubelle en main, ils ont ramassé une quantité de déchets dans les coins et recoins de la commune. Chaque classe de primaire est associée à une classe de maternelle, ainsi les grands ont pris bien soin des petits. Ce fut une belle aventure ! Et une belle manière de prendre conscience que nos espaces sont plus jolis quand ils ne sont pas pollués... Merci les enfants !

Pour diversifier les méthodes d'enseignement, certaines classes expérimentent l'école du dehors : lecture d'histoires, vocabulaire relatif à la nature et à la saison, méditation et arts.

Pour la seconde année, la classe de CE2-CM1 participe à un projet intergénérationnel avec les résidents de l'EHPAD de Nivillac. Ce projet a pour finalité de renforcer les liens entre différentes générations à travers des réalisations et des activités communes. Il enrichit la vie des participants en permettant la transmission de savoir-faire et de mémoire, en donnant lieu à des rencontres conviviales et, plus globalement, en contribuant au bon vivre ensemble des résidents comme des enfants.

Cette année la nature est aussi au cœur de leurs activités. Après une première prise de contact au cours de laquelle les enfants et les résidents ont joué au loto et partagé un goûter, la seconde rencontre a permis d'échanger autour d'une exposition sur la nature.

Portes ouvertes de l'école : vendredi 16 mai 2025

La cheffe d'établissement se tient à votre disposition tout au long de l'année pour un rendez-vous et une visite d'école.

École privée Saint-Louis

☎ **02 99 90 81 19**

📍 1, chemin des écoliers - 56130 NIVILLAC

🌐 www.ecolesaintlouis-nivillac.com



École privée **SAINTE-THÉRÈSE**



SAINT-CRY DANS TOUS SES ÉTATS !

Lors de la rentrée du 2 septembre 2024, les élèves de Saint-Cry et leur famille ont pu retrouver leur école lors du traditionnel café-chouquettes proposé par l'APEL. Les effectifs sont stables avec 80 élèves pour ce début d'année scolaire.

Pour 2024-2025, le projet de l'école Sainte-Thérèse vise à découvrir la photographie, notamment à travers un partenariat avec l'association Ar'images de La-Roche-Bernard. L'objectif : découvrir l'objet appareil photo et son histoire, interpréter des images, puis prendre des photographies par les élèves eux-mêmes pour préparer une petite exposition de leurs clichés sur le thème « Saint-Cry dans tous ses états ».

Du côté des voyages, les élèves de CE2, CM1 et CM2 partiront en classe de neige dans les Pyrénées au mois de janvier afin de découvrir la montagne et son environnement, apprendre à skier, à randonner en raquettes... et bien sûr à vivre en communauté ! Ce séjour d'une semaine sera réalisé avec les CE2-CM des écoles Notre-Dame de Férel et Saint-Joseph de Camoël. Les élèves bénéficieront aussi de diverses interventions sportives avec Arc Sud Bretagne tout au long de l'année : tir à l'arc en CP, voile en CM, gymnastique en maternelle...

En bref, une année placée sous le signe de la découverte sportive et culturelle pour l'ensemble des élèves de l'école de la Petite Section au CM2 !





Le service petite enfance DU SIVU DE LA ROCHE-BERNARD

Le service petite enfance du SIVU de La Roche Bernard est composé de deux crèches (à Nivillac et à Férel), d'un Relais Petite Enfance, et d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents.

L'objectif est de répondre aux besoins des enfants, des familles et des Assistantes maternelles des communes de Camoël, Férel, La Roche Bernard, Nivillac, Marzan, Pénestin et Saint Dolay.

Nolwenn Lebreton-Mathurin succède à Tiphaine Douyère sur le poste de coordinatrice petite enfance, ainsi qu'en tant que responsable du RPE et du LAEP.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Situé à la maison de l'enfance de Nivillac, le RPE renseigne sur les modes d'accueil existants sur le territoire (collectif et individuel) et accompagne les parents dans leur recherche. Il donne une information d'ordre général sur les droits et obligations (des employeurs et employés) et accompagne les parents dans leur rôle d'employeur. Les éducatrices vous accueillent du lundi au vendredi, sur rdv, par mail ou par téléphone.

Les éducatrices sont présentes également pour les Assistantes maternelles. Elles les renseignent sur le métier et la formation d'assistant maternel, les accompagnent dans leurs questionnements au quotidien, proposent des temps collectifs avec les enfants, mais aussi des temps d'échanges entre professionnels, ...

Le RPE a clôturé l'année 2024 autour d'un projet danse à Saint Dolay et Marzan avec les Assistantes maternelles et enfants accueillis, ainsi que des ateliers d'argile blanche sur plusieurs communes, et une rencontre intergénérationnelle à la résidence autonomie de Nivillac ! En décembre, nous avons pu partager un moment convivial autour de la thématique de la motricité libre du jeune enfant, en proposant des parcours moteurs au sein du Forum à Nivillac !

Pour rappel, les ateliers proposés par le RPE aux assistantes maternelles ont lieu à Nivillac, Marzan, Férel et Saint Dolay. Des éveils aux livres ont également lieu dans les communes du SIVU. Tous les ateliers sont ouverts à toutes les Assistantes maternelles agréées du territoire du SIVU.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « À PETITS PAS »

Destiné aux enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un parent ou futur parent, le LAEP est un lieu qui permet aux parents et aux enfants de se rencontrer, d'échanger leurs expériences dans un espace de jeux dédié aux jeunes enfants. C'est également un premier lieu de socialisation et de découverte.

Julie et Laurence vous accueillent tous les lundis entre 9h et 11h30 à la Maison de l'enfance de Nivillac, hors vacances scolaires.



En accès libre et gratuit, les familles peuvent arriver et repartir à l'heure qu'elles souhaitent et venir au rythme qu'elles veulent, il n'y a pas d'inscription préalable nécessaire.

LES CRÈCHES « LE P'TIT BOIS DORMANT » À FÉREL & « LES P'TITS MOUSSES » À NIVILLAC

Une équipe de professionnels de la petite enfance accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans et leur famille, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil occasionnel ou régulier.



N'hésitez pas à contacter le Relais Petite Enfance, guichet unique petite enfance du territoire :

02 99 90 78 56 rpe@sivulrb.fr

Les équipes petite enfance du SIVU se forment régulièrement afin de conserver une qualité d'accueil. Le mercredi 2 octobre, toutes les professionnelles ont participé à une formation relative au portage psychique des enfants.

Centre culturel **LE FORUM** | saison **24/25**



Les Octopus vs Les Free Rouges

Match d'impro

**ven. 17 janvier
à 20h30**

Le grand classique de
l'improvisation !

Deux équipes s'affrontent, surveillées par un arbitre et un maître de cérémonie. Le vainqueur sera désigné par le vote du public et l'arbitre.



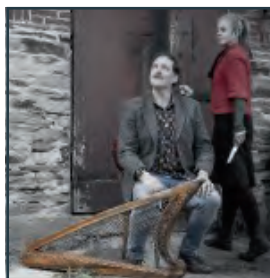
#Future Grande 2.0

Élodie Arnould

**ven. 28 février
à 20h30**

Humour

À un âge où elle ne se sent ni adulte, ni enfant, Elodie Arnould raconte avec humour ses observations du quotidien hilarantes et criantes de vérité.



Petit feu ma sœur

Compagnie La Cariquille

**sam. 15 mars
à 20h30**

Théâtre à partir de 15 ans.

Première de la nouvelle création de Matao Rollo (conte) et Eva Fogelgesang (harpe et chant). Ce spectacle est une interprétation contemporaine du conte du genévrier, mêlant conte, musique et burlesque.



Ce que je veux dire

AK Entrepôt

**ven. 28 mars
à 20h30**

Théâtre et danse
à partir de 12 ans.

Comment dire le monde quand les mots me manquent ? Ce spectacle traite de la parole adolescente : chaotique, musicale, continue, heurtée, mais précieuse. Spectacle à voir en famille, mais pas que !



Frontières

Virginie Clénet Trio

**ven. 25 avril
à 20h30**

Musique et vidéo

Virginie Clénet affirme une écriture intime, féminine, singulière, marquée par la poésie des mots et de l'imaginaire qui évoque ce rapport sensible au monde.

L@ parenthèse
médiathèque



MAAAR

dim. 18 mai

à 20h30

Musiques
traditionnelles

3 voyelles, 3 voix, 3 origines, l'histoire d'une rencontre fluide et explosive sur les chemins de la musique. Il s'agit d'un mélange de musiques traditionnelles de Bretagne, d'Occita-



Programmation soutenue financièrement par la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne dans le dispositif « Entre Cour et Jardin » et dans le cadre du festival PROM'NONS NOUS.



Hand Hop
Scopitone & Cie
mer. 5 février
à 15h
À partir de 5 ans.

Danse, musique
et théâtre d'objets.



Nimbus
Nefertiti in the kitchen
jeu. 13 février
à 15h
À partir de 3 ans.

Ciné-concert.



Soutien à la création

Le centre culturel Le Forum s'engage aux côtés de compagnies artistiques de la scène locale et plus largement de Bretagne ou des Pays de la Loire. Cet accompagnement à la création prend différentes formes dont des accueils en résidence.

COMPAGNIE DES POSSIBLES (56)



L'Abrasive + Drache
Musiques traditionnelles
Accueil en résidence
du 3 au 7 mars

COMPAGNIE LA CARIHELLE (56)



Petit feu ma sœur !
Conte et musique
Accueil en résidence
du 10 au 14 mars

COLLECTIF TUTTI QUANTI (44)



Le gang des Jacqueline
Théâtre
Accueil en résidence
du 31 mars au 3 avril

Le Centre culturel LE FORUM vous accueille aux horaires suivants :

Mardi : 9h-12h / 13h30-17h / Mercredi & Jeudi : 13h30-17h / Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h

☎ **02 99 90 82 82**

📍 Place du Brigadier Eric Marot - 56130 NIVILLAC ✉ accueil@forumnivillac.fr 🌐 www.forumnivillac.fr

En 2025, la Médiathèque FÊTE SES 10 ANS !

**LA MÉDIATHÈQUE L@ PARENTHÈSE
A OUVERT SES PORTES AU PUBLIC LE 3 OCTOBRE 2015**



© Cie Rouge - iMédia Virginie Clénet



© Médiathèque L@ Parenthèse

De nombreux artistes y ont été accueillis dans des esthétiques artistiques différentes : musique (rock-blues, musiques du monde, musique celtique...), danse, contes, expositions de photographies, sculptures, peintures...

De nombreux partenariats ont été noués avec les associations locales :

- > Photo Club de la Vilaine Maritime
- > Université du Temps Libre Pays de Vilaine
- > Cinéma La Couronne
- > Nivillac Généalogie, Histoire et Patrimoine
- > A.R.B.R.E.
- > Comité des Fêtes
- > Coeff109
- > Bu Shin Kan Dojo Sud Vilaine...

Et de nouvelles perspectives s'ouvrent pour les 10 prochaines années !

En effet, depuis l'ouverture en 2015, la médiathèque et le centre culturel Le Forum avancent main dans la main, et travaillent désormais en synergie complète.

Ainsi ces deux équipements vous proposent une programmation exceptionnelle dans le cadre de cet anniversaire.

Vous retrouverez au cours de l'année 2025 des artistes qui ont marqué ces 10 années et qui reviendront avec de nouvelles propositions artistiques, tels que Virginie Clénet accueillie en 2023 avec son spectacle de danse iMédia (déambulation autour de 5 solos dansés) et qui reviendra avec sa dernière création Frontières le 25 avril à 20h30 au centre culturel Le Forum dans le cadre de la saison culturelle 2024-2025 (voir pages précédentes).

Au mois de mars 2025, sera abordée la thématique des Contes & légendes de Bretagne. Christiane Midawa-Vitard et Hervé Dréan qui sont intervenus dans le cadre d'une balade contée en mai 2019, reviendront à la médiathèque pour l'adaptation du conte « Les deux bossus Nivillacois » par Christiane Midawa-Vitard et mis en musique par Hervé Dréan. Ce rendez-vous sera en lien avec le spectacle de Matao Rollo de la Cie La Cariqhelle « Petit feu ma sœur ! » programmé le samedi 15 mars à 20h30 au Forum (voir pages 18-19).

AUTRES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE :

**Les Nuits de la
lecture 2025 :**
samedi 25 janvier
2025 à Nivillac



LIVR'EN FÊTE

En 2025, la braderie de la médiathèque sera couplée à une fête d'une livre mettant à l'honneur nos auteurs du territoire.

Rendez-vous le samedi 21 juin toute la journée.

Plus d'infos sur : <https://mediatheque.nivillac.fr>



EXPOSITIONS DE MAI À OCTOBRE 2025 DOMINIQUE MANSION

Dominique Mansion, botaniste, auteur et illustrateur naturaliste, spécialiste des trognes et des savoir-faire paysans, accueilli dans le cadre du projet autour des Arbres remarquables en 2023, reviendra présenter trois expositions :

> Au pays des trognes (aquarelles)



Trogne de châtaignier



Trogne de chêne



Trogne de chêne

© Dominique Mansion

Se poser devant une ou plusieurs trognes, avec le crayon et le pinceau déposer sur le papier ses émotions face à la silhouette de ces arbres taillés et retaillés. Le dessin et l'aquarelle nous offrent la possibilité de graver pour longtemps ce temps partagé avec ces arbres de nos paysages.

> Au bois des trognes (volumétries branchées)

Légères et transparentes, les sculptures puisent leur matière dans le bois vivant et souvent écorcé des trognes qui repoussent après chaque taille. Invitation au rêve et à la création, chaque volumétrie et ses ombres exprime aussi la vigueur et l'extrême fragilité du vivant.



Équilibre



Connections

© Dominique Mansion

> Art postal

Dans un monde où écrire devient rare, la lettre illustrée est une belle manière de faire plaisir à celui qui l'envoie, à celles et ceux qui la transmettent et à celle ou celui qui la reçoit. Ici depuis des années, elles portent le message des trognes, ces arbres paysans tombés dans l'oubli.



© Dominique Mansion

SAMEDI 4 OCTOBRE 2025 : JOURNÉE FESTIVE & PARTICIPATIVE ! Nous recherchons des bénévoles...

La médiathèque L@ Parenthèse fêtera ses 10 ans d'ouverture le 4 octobre 2025. Cet anniversaire sera le prétexte d'un projet culturel plus global à l'échelle de notre commune, lequel se veut à la fois festif, joyeux, intergénérationnel, rassembleur et participatif. Il sera également à l'image du projet de politique culturelle pour le territoire, validé fin 2023, et définissant les axes stratégiques des deux équipements structurants : le centre culturel Le Forum et la médiathèque L@ Parenthèse. Cet événement ouvert à tous, et organisé dans l'espace public, se déroulera le temps d'une journée festive autour des **arts de la rue**, à la date anniversaire de l'ouverture au public de la médiathèque (3 octobre 2015).

À cet effet, nous sommes d'ores et déjà à la recherche de personnes volontaires qui souhaiteraient nous aider dans la mise en œuvre de cette journée.

Si vous êtes intéressé.e.s pour nous aider, n'hésitez pas à contacter les responsables des deux équipements culturels, en charge de ce projet :

Anaëlle TINTINGER
Centre culturel Le Forum

☎ 02 99 90 90 82 (ligne directe)
✉ direction@forumnivillac.fr

Gaëlle BEAUSSARON
Médiathèque L@ Parenthèse

☎ 02 99 90 94 48 (ligne directe)
✉ mediatheque@nivillac.fr

Patrimoine

MARC BOTERF de Pingeon à Konanama

LE PREMIER HOMME D'ÉGLISE MORT DÉPORTÉ EN GUYANE

Lors de nos recherches passionnantes, les hasards de nos découvertes nous entraînent dans des projets que certains qualifieraient de fous...

En 2020, je me lance dans de modestes recherches sur les prêtres à Nivillac pendant la période révolutionnaire. Ces dernières me font découvrir Marc BOTERF, dont je vous raconterai le parcours juste après.

En consultant son acte de naissance, je lis « né à Pingeon en Nivillac », un village qui m'était alors inconnu¹. Rapidement, je découvre la ruine d'un moulin à eau situé entre Caréo et Kerroux-Port-Es-Gerbe. Cet ensemble fait partie des derniers vestiges de moulin à eau de la commune.

Marc BOTERF, dit « Bodu »², naît le 31 décembre 1757 à Pingeon en Nivillac, un ancien moulin à eau, aujourd'hui en cours de rénovation par l'association « Nivillac : Histoire et Patrimoine », situé au Nord-Ouest du Bourg, entre Caréo et Kerroux-Port-Es-Gerbes.

Il fût ordonné prêtre le 2 juin 1787, puis nommé vicaire de Nivillac³. Lors de la révolution française, comme bon nombre de ses confrères, il prête serment à la nouvelle Constitution civile du clergé puis vite se rétracte presque aussitôt le 15 mars 1791.

Après avoir été interné à Port-Louis, ce n'est que le 29 septembre 1792 qu'il embarque sur la « Constitution » à Vieille-Roche en Camoël⁴ et s'enfuit en Espagne où il restera près de 5 ans.

Bon nombre de prêtres du district de La Roche-Bernard se retrouvèrent dans un premier temps à Santander. Rapidement, la solidarité du peuple et du clergé espagnol s'organisa et c'est ainsi que l'abbé se rend à Estramadure en compagnie Guillaume DUVAL, lui aussi prêtre mais originaire de Saint-Dolay⁵.

Très vite l'ennui s'empare des « réfugiés », Marc BOTERF s'en plaint à ses parents dans une lettre du 27 février 1796.

Cette lettre confirme la réputation de la cuisine locale. En effet, les ecclésiastiques en fuite se plaignent régulièrement du « poison » c'est ainsi qu'ils parlent des ragoûts des moines espagnols.

C'est alors que la loi du 7 Fructidor 1797, laisse penser que la France sera tolérante avec les prêtres en « cavale » qui feraient le choix de rentrer en France, il écrit alors à son ami J. BOULLO, lui aussi prêtre Nivillacois en exil, son souhait de rejoindre les côtes Bretonnes.



LETTRE DE MARC BOTERF À SES PARENTS

(Rouxel J. , Un prêtre déporté en Espagne 1792-1800, LAFOLYÉ Frères, Vannes, 1910. P.11-12)

« Je suis ici sans occupation. Quand j'ai dit mon bréviaire et la sainte messe, j'ai rempli toutes mes obligations. Cependant, pour ne pas donner prise à l'ennui qui me dévore, je m'occupe autant que je peux à la lecture, de sorte que j'ai appris la langue espagnole, à la parler comme les naturels du pays. Mais je ne suis pas plus avancé de cette science ; elle ne me sera jamais d'aucune utilité, si ce n'est pour m'entretenir avec les gens du pays. Quand je suis lassé de la lecture, je me promène ; et il y a des jours où je fais jusqu'à 3 ou 4 lieues dans un après-dîner, par des chemins presque impraticables. Cet exercice forcé, la légère ration du réfectoire, et les peines de l'exil m'ont emporté tout mon embonpoint, de sorte que je crois que, si la Providence me rappelait à mon ancien ministère, je serais dans le cas de faire tous les jours à pied le tour de la paroisse. Voilà le seul avantage que j'ai tiré de mon exil. Je viens de recevoir une lettre de mon doyen ; il se porte toujours bien, et est, comme moi, dévoré d'ennui, et bien désireux de revoir sa patrie. »



LETTRE DE MARC BOTTERF À JEAN BOULLO

(Abbé P-M BRIAND, Les Confesseurs de la foi dans le diocèse de Nantes, Lanoë-Mazeau, Nantes, 1903, p. 191)

« Monsieur et très cher curé,
Peut-être aurez-vous su par M. Le Doyen à qui j'ai écrit, que je suis à Saint-Sébastien avec mes deux compagnons de la Mohéda. Nous sommes ici peu de prêtres de Bretagne, mais il y en a beaucoup des autres parties de la France, et tous les jours ils partent en foule ; nous partons aussi lundi ou mardi prochain avec un capitaine de Nantes qui vient de Santander, il doit nous débarquer à Bon-Anse, auprès de Bourg-de-Batz. Je n'aurai pas loin, comme vous le voyez, à aller chez moi, et je puis le faire sans danger, attendu que le décret de notre rappel est sanctionné et publié dans Paris.

Plusieurs lettres de France annoncent cette grande nouvelle par le dernier courrier. Puisse-t-elle se confirmer. Si ma lettre vous trouve encore à Santillana, il y a lieu de croire que j'aurai l'honneur de saluer votre famille avant vous, pourvu que nous ne trouvions pas les Anglais dans notre chemin. Cinq frégates croisent devant Bayonne ; le jour avant-hier elles prirent un convoi sortant de ladite ville pour Bordeaux, il était escorté par une frégate et une corvette, la première fut obligée de faire côte et l'autre fut prise ; j'espère qu'avec la faveur du Ciel nous éviterons la rencontre de ces messieurs, et que nous arriverons à bon port.

Un monsieur de Bayonne, qui arrive maintenant, m'assure qu'il n'y a pas lieu de douter de la sanction du décret de notre rappel. Dieu soit béni.

Mémoire de moi à tous nos chers pays, et croyez-moi toujours avec les mêmes sentiments, Monsieur et très cher Curé,

Votre très humble et obéissant serviteur,

M. Botterf, prêtre. »

Il embarque à bord d'un navire mais la croisière fait naufrage au large de l'Aiguillon-sur-Mer. Mais à son arrivée, il est arrêté puis interné à Rochefort sur Mer et enfin condamné à la déportation à Cayenne. Le 12 mars 1798, Il embarque à bord de la « Charente », puis sur la « Décade » le 25 avril 1798 et arrive, enfin, mi-juin en Amérique. C'est dans le désert de Konanama qu'il succombera des suites de la peste et de la dysenterie, le 11 septembre 1798⁶.

Il est le premier ecclésiastique qui mourra en Guyane dans ce camp de déportation politique.

¹ Registre des baptêmes, mariages, sépultures, Nivillac, 31 décembre 1757. Archives départementales du Morbihan (A.D.M.). 1MiEC147_R03-0003. Consultable sur le site des A.D.M. <https://patrimoines-archives.morbihan.fr/>

² GUILLON Aimé, Les Martyrs De La Foi Pendant La Révolution Française, Germain MATHIOT, Paris, 1821.

³ BRIAND P.M. (Abbé), Les Confesseurs de la foi dans le diocèse de Nantes, Lanoë-Mazeau, Nantes, 1903.

⁴ GRAYO Marcel, Missillac et sa région au fil des ans, Editions de l'imprimerie J. Le Fur, Saint Nazaire (44), 1980

⁵ Rouxel J., Un prêtre déporté en Espagne 1792-1800, LAFOLYE Frères, Vannes, 1910.1892

⁶ PITOU Louis-Ange, Voyage à Cayenne dans les deux Amériques, L.A. PITOU, Paris, 1805.

Par Julien CHESNIN, extrait de la revue « La revue Vilaine et patrimoine » disponible au musée de la Vilaine Maritime.

Archives :

Archives départementales du Morbihan

Registre des baptêmes, mariages, sépultures, Nivillac, 1739-1762, 1MiEC147_R03-0003.

Bibliographie :

BRIAND P.M., Les Confesseurs de la foi dans le diocèse de Nantes, LANOE-MAZEAU, Nantes, 1903.

BRIGNEAU François, 1792-1794 : la Terreur, mode d'emploi, Publication F.B, Paris, 1991.

GUILLON Aimé, Les Martyrs De La Foi Pendant La Révolution Française, Germain MATHIOT, Paris, 1821.

GRAYO Marcel, Missillac et sa région au fil des ans, Editions de l'imprimerie J. LE FUR, Saint-Nazaire, 1980

KERVILER René, Répertoire général de bibliographie bretonne, PILHON et HERVE, Rennes, 1886.

LALLIE Alfred, Le diocèse de Nantes pendant la Révolution, B. CIER, Nantes, 1893.

LE BRETON Henri, Un joli coin de Bretagne : La Roche-Bernard, LAFOLYE frères, Vannes, 1921.

MOISAN André, Mille prêtres du Morbihan face à la Révolution, La Découvrance, Rennes, 1999.

PITOU Louis-Ange, Voyage à Cayenne dans les deux Amériques, L.A. PITOU, Paris, 1805.

ROUXEL J., Un prêtre déporté en Espagne 1792-1800, LAFOLYE Frères, Vannes, 1910.

SABATIE Amans-Claude, Les tribunaux révolutionnaires en province : Provinces du Nord, P. LETHIELLEUX, Paris, 1914.

TRESVAUX DU FRAVAL François-Marie, Histoire de la persécution révolutionnaire en Bretagne, René PRUD'HOMME, Saint-Brieuc, 1845.

Illustrations :

« Inhumation des corps de déportés en Guyane », PITOU Louis-Ange, Voyage à Cayenne dans les deux Amériques, L.A. PITOU, Paris, 1805.

« Longitude : 2 ° 17' 47" W - Latitude : 47° 32' 53" N », Plan IGN 2023

« 130, [Paimboeuf - Redon]. N°130. Flle 170 », CASSINI DE THURY César-François, Carte générale de la France, 1784-1787

Association PERLES D'ORIENT



BIEN-ÊTRE PHYSIQUE & ÉQUILIBRE ÉMOTIONNEL

Vous cherchez à allier bien-être physique et équilibre émotionnel tout en vous reconnectant à votre corps de manière douce ? Nos cours de Bien-Être Danse Orientale sont faits pour vous ! La danse orientale, riche en mouvements fluides et ancrés, est bien plus qu'une simple activité physique, elle devient un véritable outil de guérison et de transformation.

Chaque séance vous permet de

- > Libérer les tensions et améliorer la posture corporelle,
- > Tonifier et assouplir votre corps en douceur,
- > Harmoniser vos émotions et apaiser votre esprit,
- > Renforcer votre confiance en vous et votre féminité, en vous reconnectant à votre essence profonde.

Que vous soyez débutante ou confirmée, nos cours sont accessibles à toutes. Venez découvrir les bienfaits d'une pratique qui allie l'art ancestral de la danse orientale à des techniques de bien-être modernes. Rejoignez-nous pour un moment de détente et de transformation, dans un cadre bienveillant et chaleureux.

**Inscription à l'année ou 10€ la séance.
Paiement possible sur Hello Asso ou
directement sur place.**

Renseignement et réservation
sur HelloAsso :

🌐 [https://www.helloasso.com/
associations/perles-d-orient/
evenements/cours-bien-etre-
tous-niveaux](https://www.helloasso.com/associations/perles-d-orient/evenements/cours-bien-etre-tous-niveaux)

☎ **07 72 31 14 20**

Le Basket CLUB DE LA VILAINE



LE BCV S'EST MIS EN ROSE

Le Basket Club de la Vilaine est une association mixte forte de 166 adhérents. Ceux-ci évoluent U5/U7 de 4 à 6 ans qui se prolongent par les U9 mixtes, puis les U11 (1 équipe filles et 1 garçons), les U13 (1 équipe filles et 1 garçons), les U15 (1 équipe filles et 1 garçons), les U18 (2 équipes filles et 1 garçons), les seniors filles ainsi que 2 équipes loisirs (1 féminine et 1 masculine).

Le club est issu de la fusion des clubs de basket de Nivillac et de La Roche-Bernard dans les années 80. C'est lorsque la salle des sports de La Croix Jacques a vu le jour en 1984 que les deux clubs en ont formé qu'un seul. Du fait de la proximité avec la Loire-Atlantique et du développement du basket dans ce département, les dirigeants avaient affilié le BCV au comité 44. Depuis un peu plus de 4 ans maintenant, le club est affilié au comité 56, les adhérents sont licenciés au 56 mais les équipes évoluent en championnat dans le 44. Une convention entre les deux comités avait été mise en place pour 4 ans. Nous venons, cette saison, de la renouveler.

Autour des entraînements et des matchs de championnats, le club organise différentes manifestations. La 1^{ère} a eu lieu sur 2 week-ends de championnats, les 12 et 19 octobre au profit de la lutte contre le cancer. Nous avons fait une vente de bracelets, de rubans et de gâteaux. Plus de 250 € ont été versés à un organisme local. Aussi, par l'intermédiaire d'un fournisseur de ballons BS5, nous avons fait une vente de ballons, 5 € par ballon soit 150 € étaient reversés à la ligue contre le cancer. Au total, plus de 400 € ont été reversés grâce à nos actions.

D'autres manifestations ont également eu lieu : un stage d'arbitrage pour les jeunes le mercredi 23 octobre, notre loto annuel le dimanche 10 novembre, le goûter de Noël le mercredi 18 décembre.

Un tournoi jeunes est prévu le week-end du 22/23 février 2025.

L'équipe du BCV

Si vous souhaitez intégrer le club, contactez-nous au :

☎ **06 73 65 38 77**

🌐 www.bcvnivillac56.fr



La Danse NIVILLACOISE

ENTREZ DANS LA DANSE !

Créée en 2000, l'Association de Dances Nivillacoise c'est :

- > **des cours de Modern'Jazz**, dispensés par une professeure diplômée d'état, Mélanie Boutet, à partir de 4 ans. Les cours ont lieu le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi d'une durée de 45 min à 1h30. Les élèves sont regroupés par classes d'âge. Chaque fin de saison est ponctuée par 4 représentations où parents et familles peuvent venir apprécier le travail accompli.
- > **des cours de danse bretonne** : Chaque jeudi soir de 20h15 à 22h15, une quarantaine de personnes se retrouvent dans une ambiance conviviale.
- > **des cours de Salon-Entraînement** : Le mardi soir, de 20h15 à 22h15, ce sont 8 couples de danseurs avérés qui se retrouvent pour passer un moment sympathique. Les cours sont encadrés par Laurie, Nicolas et André, tous les trois adhérents bénévoles de l'association.

Une classe concours a été créée lors de la saison 2023-24. Cette classe technique plus poussée vise à travailler l'artistique, l'interprétation et la justesse du mouvement. Elle prépare à la scène, aux concours et à la cohésion d'équipe. En mars 2024, 3 solos, 2 chorégraphies de groupes et 1 duo ont été présentés au concours Ocean Dance, le week-end de Pâques. Chaque chorégraphie s'est vu attribuer un 3^e prix face à des écoles de danse morbihannaises.

L'ADN s'investit avec enthousiasme pour les événements locaux pour lesquels elle est sollicitée : marché de Noël de Nivillac, fête de la Musique... Cette année, quelques danseuses volontaires ont ré-enfilé les costumes pour présenter quelques chorégraphies, au bénéfice du Téléthon à Pénestin avec les Pépites de Pénestin.

Des portes ouvertes ont lieu tous les ans avant les congés de Noël, dans la salle de danse, au Forum. C'est l'occasion de découvrir tous les cours, leur pédagogie, et de partager un moment sympathique avant les Fêtes.

Les galas de fin d'année auront lieu cette année les 13 et 14 juin, et les 20 et 21 juin 2025, à 20h30, au Forum de Nivillac.

ATTENTION, les places sont réservées en priorité aux parents des danseurs.

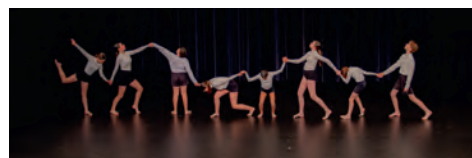
Pour plus de renseignements : ☎ **06 77 32 12 91**

✉ asso.danse.nivillac@gmail.com

🌐 <http://assodansenivillac.wixsite.com/asso-danse>



Classe concours : groupe âge libre « Lève-toi »



Classe concours : catégorie 1 « Les vagues de la vie »



Gala Jazz 2024 « Big Bang » - Ados 4



Gala Jazz 2024 « Vestales » - Ados 3



Gala Jazz 2024 « Les Vikings » - Enfant 3



Gala Jazz 2024 - Final



Gala Jazz 2024 « Jeanne d'Arc » - Adultes

Le Cinéma LA COURONNE

LES NOUVEAUTÉS DE CET HIVER

Cet hiver marque un tournant pour notre cinéma, avec plusieurs nouveautés. Tout d'abord, notre Conseil d'Administration a été renouvelé avec 11 membres, et nous avons le plaisir d'accueillir un bureau collégial composé de trois co-présidentes. Cette nouvelle équipe est motivée et engagée pour maintenir la dynamique qui anime notre cinéma et continuer à offrir au public une programmation et des animations variées et de qualité.

LES SORTIES CINÉMA À NE PAS MANQUER POUR LES FÊTES

Les fêtes de fin d'année seront rythmées par des **sorties cinématographiques trèèèèes attendues !** Voici les films que nous avons sélectionnés :

- > **Vaiana 2 : L'appel des îles** : La jeune héroïne, Vaiana, revient pour une nouvelle aventure pleine d'émotions et de paysages époustouflants. Toujours guidée par l'océan, elle doit une fois encore sauver son peuple et la mer elle-même d'une mystérieuse menace.
- > **MUFASA : Le Roi Lion** : Ce préquel explore la jeunesse de Mufasa et son ascension vers son rôle de roi légendaire de la savane. Entre courage et trahison, ce film nous plonge dans une histoire poignante où l'on découvre comment il est devenu le souverain respecté que nous connaissons tous.
- > **Sonic 3** : Le célèbre hérisson bleu est de retour pour une nouvelle aventure rapide et pleine d'action. Avec Jim Carrey dans le rôle du Dr. Robotnik, ce troisième volet promet humour, sensations fortes et un message d'amitié.
- > **WICKED** : Adaptation du célèbre conte musical de Broadway, ce film revisite l'univers d'Oz à travers l'histoire des sorcières **Elphaba** et **Glinda**, bien avant l'arrivée de Dorothy avec **Ariana Grande** !
- > **LE SEIGNEUR DES ANNEAUX : La Guerre des Rohirrim** : Ce nouveau chapitre, situé 183 ans avant la célèbre trilogie, explore l'histoire de la Maison de **Helm Hammerhand**, roi de Rohan. Face à l'attaque de Wulf, Helm et son peuple se réfugient dans la forteresse de Hornburg, future Gouffre de Helm. Sa fille **Héra** joue un rôle central en dirigeant la résistance avec courage.
- > **Les Boules de Noël** : Une comédie française pleine de fraîcheur et d'humour, qui raconte les mésaventures d'une famille chaotique pendant les préparatifs de Noël. Avec **Franck Dubosc** et **Florence Foresti** en parents débordés et **Alexandra Lamy** dans le rôle de la tante farfelue, ce film promet de nombreux rires !



CINÉ-RESTO ET CINÉ-RENCONTRES

Nous avons également le plaisir de vous annoncer un nouveau **Ciné-Resto** à venir.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à la dernière édition, qui a été un franc succès. Un grand merci également à **Chez Odette** pour leur précieux partenariat.

Enfin, nous continuons d'organiser des Ciné-rencontres et diverses animations pour offrir à nos spectateurs des moments chaleureux et conviviaux autour du cinéma.

Pour plus d'informations sur nos événements à venir, consultez notre site internet et notre page Facebook Cinéma La Couronne. Et pour rendre vos fêtes encore plus magiques, le **Père Noël** pourrait bien faire une apparition surprise lors de l'une de nos séances !?

Nous vous attendons nombreux pour partager ces beaux moments avec nous cet hiver !





Le Photo Club DE LA VILAINE MARITIME

LES EXPOSITIONS ANNUELLES

Le Photo-Club de la Vilaine Maritime (PCVM) est connu par les habitants de Nivillac et des communes voisines pour ses expositions annuelles qui se tiennent au Forum en avril.

En 2025 ce sera du 15 au 25 avril.

Depuis l'année de sa création en 2015 il a aussi semé d'autres graines en exposant de façon récurrente à la Résidence autonome des Métairies et plus récemment à l'EHPAD du Centre hospitalier Basse-Vilaine avec une exposition de 58 photos sur la faune et la flore.

Le PCVM est également reconnu au-delà de la Région Bretagne grâce à ses résultats dans les compétitions nationales de la Fédération Française de Photographie. C'est ainsi qu'il s'est classé 7^{ème} sur 214 clubs au concours National 2 en Papier Monochrome ce qui lui permet de figurer dans la division supérieure (National 1) en 2025. Il s'est classé 15^{ème} sur 45 au National 1 en Image Projetée Monochrome et 5^{ème} sur 45 en Image Projetée Couleur ce qui lui permet de monter dans la division supérieure (la Coupe de France) en 2025.

Le PCVM a terminé 22^{ème} en Coupe de France Image Projetée Nature.

Participer aux compétitions nationales n'a rien d'anecdotique car se mesurer en permanence à meilleur que soi permet toujours de progresser. Ce besoin de progrès fait vraiment partie de son ADN et le PCVM met toute œuvre pour partager les meilleures pratiques et former les débutants tout comme les confirmés aux techniques de prise de vue et de post traitement. Ainsi un programme de formation continue a été mis en place pour les logiciels Photoshop et Affinity.

Le PCVM se réunit tous les mercredis après-midi de chaque mois (sauf le 2^{ème} mercredi) et les formations ont lieu deux fois par mois le mercredi matin ou le samedi matin.

Enfin le PCVM attache une grande importance à la vie locale et participe autant qu'il le peut aux animations et festivités diverses en s'impliquant dans l'inter-associatif nivillacois (spectacles, danse, sports, etc...) et bien évidemment au Forum des Associations.

L'année 2025 marquera un tournant pour le photo-club car il lui a été proposé pour la première fois depuis sa création d'accueillir une compétition nationale de la Fédération Française de Photographie dont le jugement se déroulera sur 3 jours les 11, 12 et 13 avril 2025. Il s'agit du concours National 2 Auteurs où plus de 1500 tirages seront exposés et jugés dans la salle polyvalente du Forum en présence du public.

Pour plus de renseignements : Gilles BORDES-PAGÈS

☎ **06 80 48 03 86**

✉ gbpdp@orange.fr

🌐 <https://pcvmvilainemaritim.wixsite.com>



© BPG_Les crieurs de boucan



© Pollen_R_Le Gal



© Réveuse_Eric Continsoux



© Séréna_BPG

Association Nautique DE FOLLEUX



L'ASSOCIATION A ÉTÉ CRÉÉE EN 1984

Elle compte à ce jour 140 adhérents.

L'ANDF a pour objectif de représenter et défendre les intérêts de ses adhérents vis-à-vis des différents organismes influant dans leur activité de navigation de plaisance.

Elle favorise la pratique d'une navigation responsable vis-à-vis de l'environnement et respectueuse des règles de sécurité. Elle organise des manifestations ou participe à des événements liés à la pratique de la navigation de plaisance.

En 2024 en plus des rencontres familiales autour de repas organisés (Galette des Rois, Choucroute, Rougaille, Barbecues...) elle est à l'origine de l'événement « Vide Bateau » qui a réuni 45 Exposants et a reçu la visite d'environ 1500 personnes. Il est à noter que l'ANDF organise cette rencontre avec un succès croissant depuis de nombreuses années.

Les croisières en flotille que nous avons proposées en 2024 ont permis aux participants de parcourir plus de 500 Miles Nautiques !


Le Compagnonnage est le maître mot de notre démarche : assistance, aide et sécurité pour tous, quelque soit le niveau des participants.

Notre randonnée nautique la plus longue se déroule au mois de juin sur plus de 3 semaines. Nous l'avons baptisée : « La Route du Corail »™.

En 2024 Elle a rassemblé 17 bateaux et quelques 42 participants.

Les formations à la sécurité, l'entretien des navires et la préparation au certificat restreint de radiotéléphonie sont notamment au programme de nos activités en 2025.

Renseignement ou demande d'adhésion

 <https://andfr.fr>

 assonautic.folleux@gmail.com

Association VILAINE EN FÊTE



Vilaine en Fête 2024 s'est déroulée comme les autres années, la semaine de l'Ascension, du 4 au 12 mai.

Une semaine allongée au grand plaisir des marins avec 130 bateaux présents, à la godille, à la rame, à la voile ou motorisés, représentant le patrimoine maritime.

Une météo clémente nous a accompagnés, ainsi que le public, qui était aussi très présent tout au long de la semaine, pour partager avec les marins de bons moments de convivialité et des soirées animées et festives.

Nous remercions tous les acteurs qui ont contribué à cette réussite, les instances régionales, départementales, les collectivités territoriales, les communes ainsi que tous les bénévoles.

Comme tous les deux ans, un nouveau conseil d'administration a été élu ainsi qu'un nouveau bureau. Certains membres du bureau précédent ne souhaitaient pas continuer l'aventure après une présence de plusieurs années pour certains d'entre eux.

Nous remercions fortement Jean Jacques Colin, Colette Benoit, Isabelle Sirlin, Philippe Plessala et Jean Pierre Cossec pour leur engagement et le travail accompli lors des éditions précédentes.

La nouvelle édition est prévue en 2026 pendant la semaine de l'Ascension et nous devons déjà nous mettre à la tâche pour commencer sa préparation.

Nous recherchons des bénévoles pour nous aider pour cette nouvelle mission dans des domaines différents tels que la communication, l'animation, la sécurité, la logistique, la restauration.

Si vous voulez rejoindre notre équipe, vous pouvez nous envoyer un mail à association@vilaineenfete.fr en précisant vos souhaits.

Nous regarderons avec une grande attention vos réponses et nous vous recontacterons ensuite.

À très bientôt,
L'équipe de Vilaine en Fête





Association LA CHAPELLE SAINTE MARIE

LES ACTUALITÉS À VENIR

- > Visite de la crèche : tous les jours à partir du 1^{er} décembre jusqu'au 1^{er} février de 10 h à 18 h
- > Veillée de Noël : vendredi 20 décembre à 19 h, chants de la chorale « Voix d'Eau » de Férel. Suivi d'un moment de prière et recueillement. Vin chaud et soupe à l'issue de la veillée.
- > Vide grenier : dimanche 8 juin
- > Concours de palets : dimanche 13 juillet
- > Pardon du 15 août : moules/frites



Association EN AVANT SAINT CRY



LE DIMANCHE 6 AVRIL 2025

L'association «En Avant Saint Cry» organise sa vente de fricassée à emporter fabriquée par notre ami Bernard. Uniquement sur réservation. Les barquettes seront à récupérer le dimanche 6 avril de 10h à 12h dans la cour de l'école Sainte-Thérèse à Saint Cry.

Réservation auprès de :

Ghislaine Ravache ☎ **06 65 65 81 37**

Monique Huguet ☎ **06 15 41 47 36**

Annick Pérais ☎ **06 32 44 19 98**

au Bar « Le Cycrien » au bourg de Saint Cry et
au Bar « L'Atelier » chez Linda à Nivillac

Les Soirées NIVILLACOISES

Comme chaque année Les Soirées Nivillacoises présente leur nouvelle création théâtrale en janvier au centre culturel Le Forum de Nivillac.

Cette année la pièce s'intitule : « **Un sympathique idiot** » de Jean-Claude Martineau. La mise en scène est assurée par Gérard Le Rouzic.

"François Milousin est un brave garçon, pas très futé. Tout le monde le sait dans la commune et si on le moque parfois, on l'aime bien car il n'est pas méchant. Aussi, quand on apprend qu'il vient de gagner une grosse somme à l'euromillion, c'est l'effervescence dans la commune..."

Dates des représentations :

- > Les samedis 11, 18 et 25 janvier à 20h30.
- > Les dimanches 12, 19 et 26 janvier à 15h00
- > Le vendredi 24 janvier à 20h30.

Comme l'an passé, nous assurerons les réservations via le site HelloAsso
- Les Soirées Nivillacoises à partir du 14 décembre.



Nous assurerons également des permanences à la Salle du Docteur Picaud tous les mercredis et vendredis de janvier de 15h30 à 18h30 à partir du 3 janvier (et aussi par téléphone aux horaires des permanences) :

☎ **06 78 19 13 82**

Damgan La Roche-Bernard TOURISME

DAMGAN
LA ROCHE
BERNARD
tourisme

OFFICE DE TOURISME DAMGAN LA ROCHE-BERNARD TOURISME

L'Office de Tourisme travaille à la mise à jour de sa collection d'éditions touristiques.

Le Magazine 2025 comprendra de nouvelles interviews d'acteurs locaux, ainsi que des idées de découverte autour de la voie vélo régionale 42. Les guides Loisirs & Gourmand et Commerces & Services sont également en préparation. Nos éditions seront disponibles gratuitement au 1^{er} trimestre 2025 dans nos 3 bureaux de Damgan, Muzillac et La Roche-Bernard. Vous n'avez pas lu le magazine 2024, ou consulté nos guides pratiques ?

Il est encore possible de les feuilleter et/ou de les télécharger sur notre site internet :

www.damgan-larochebernard-tourisme.com > Rubrique Infos pratiques/Nos brochures.

NOS IDÉES DE CADEAUX LOCAUX ET ORIGINAUX

Comblez vos proches grâce à de petites attentions !

Retrouvez dans les 3 boutiques de l'Office de Tourisme à Damgan, Muzillac et La Roche-Bernard des **créations uniques, cadeaux gourmands ou beauté 100 % locaux** :

- > Les savons aux huiles végétales et bio d'Ago Cosmétiques à Ambon
- > Le miel marin de Gwenan Mor Braz des bords de la rivière de Pénerf
- > Les tisanes aux plantes d'Ar Tizan à Muzillac
- > La crème choco-châtaigne de la ferme des Ecureuils à Nivillac
- > Tabliers de cuisine, torchons, pochettes, modèles uniques de fabrication régionale représentant les paysages de Damgan, Billiers ou La Roche-Bernard

L'Office a également collaboré avec l'illustrateur damganais Jean-Jacques Gaudichon, alias Degas't sur une gamme exclusive d'affiches, cartes postales et mini-tableaux représentant des lieux phares du secteur.

Pour les enfants, retrouvez une offre de jeux, puzzles et livres sur la thématique Bretagne.

La boutique est ouverte aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.



VISITE GUIDÉE DE LA ROCHE-BERNARD À LA TOMBÉE DE LA NUIT



Découvrez La Roche-Bernard notre Petite Cité de Caractère® de Bretagne, à la tombée de la nuit, illuminée par la magie de Noël.

Accompagné de Cécile Cauchy, notre animatrice du patrimoine (re)découvrez l'histoire de ses vieux quartiers et des anecdotes de Noël collectées auprès d'anciens habitants.

UN SITE INTERNET À VOTRE SERVICE

www.damgan-larochebernard-tourisme.com

Retrouvez l'agenda des manifestations et sorties nature locales, les horaires des marées, les webcams installées sur la grande plage et le port de Pénerf à Damgan, La Roche-Bernard et le barrage d'Arzal...

DÉCOUVREZ LES PÉPITES LOCALES

Abonnez-vous à la newsletter de l'Office et recevez chaque mois des idées de découvertes nature, gourmandes, artisanales au plus près de chez vous.

SUIVEZ L'OFFICE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Vous aussi partagez vos plus belles photos, faites part de vos expériences sur le territoire avec le [#letonnanterespiration](https://www.instagram.com/letonnanterespiration).



Territoire d'Ambition ARC SUD BRETAGNE



VŒUX DU PRÉSIDENT

La Communauté de communes Arc Sud Bretagne est en charge des grandes orientations en matière d'aménagement pour le territoire des douze communes qui la composent. À ce titre, elle est en train de finaliser son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en se donnant principalement trois ambitions : environnementale, sociale et économique.

Concrètement, il s'agit d'apporter des réponses globales au manque criant de logements, en particulier avec la nouvelle limitation de consommation foncière (Zéro Artificialisation Nette - ZAN) ; ou bien de répartir les futures zones d'activité sur tout le territoire en fonction des superficies nécessaires et du type d'activité (artisanat...) ; ou bien encore la protection de l'environnement, par exemple : la préservation de la ressource en eau (récupération et réutilisation des eaux de pluie, gestion et infiltration à la parcelle...), l'anticipation du recul du trait de côte, la préservation des continuités écologiques et la nature en ville.

Toutes ces questions sont liées afin de préserver un cadre de vie global de qualité et l'attractivité de notre territoire. Car notre objectif est de maintenir le rythme d'accueil de la population dans les années à venir.

En plus des réunions publiques, nous mettons en ligne sur notre site Internet les documents au fur et à mesure de leur avancée.

Dans le cadre national, la Communauté de communes a également l'ambition de devenir un Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) à l'horizon 2050. Dans le cadre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), Arc Sud Bretagne s'est doté d'une stratégie en matière d'énergies renouvelables devant permettre au territoire de réduire sa consommation énergétique de 60 %, de produire 5 fois plus d'énergie et de réduire ses émissions en gaz à effet de serre de 40 %.

Il s'agit par exemple d'identifier des zones réservées au développement solaire photovoltaïque car nos

besoins en électricité augmentent dans tous les secteurs (résidentiel, tertiaire...). L'objectif est de se doter d'une stratégie ambitieuse et réaliste en impliquant les collectivités mais aussi tous les acteurs du territoire. Par exemple, Arc Sud Bretagne s'est récemment dotée de panneaux photovoltaïques à son siège de Muzillac, d'ombrières pour son centre technique à Nivillac...

Si vous suivez l'actualité nationale, vous savez que le contexte budgétaire est particulièrement tendu et qu'il est demandé aux collectivités territoriales de faire d'importants efforts financiers. Comprendre : leurs ressources vont être nettement diminuées. À Arc Sud Bretagne, nous sommes déjà très vigilants à maîtriser nos dépenses (coût des énergies, fonctionnement...) afin de préserver nos capacités d'investissement (rénovations thermiques des bâtiments, mobilités douces entre les polarités et les secteurs d'emplois et de services, développement des énergies renouvelables...). Malgré ces nouvelles contraintes, nous essayerons de maintenir le plus possible de services aux habitants.

Pour conclure, et afin de communiquer le mieux possible sur nos actions en faveur des habitants, nous tentons d'être actifs sur les réseaux sociaux comme Facebook et LinkedIn. Alors n'hésitez pas à nous y rejoindre.

En mon nom et au nom de l'ensemble des élus et agents de la Communauté de communes, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2025.

Bruno LE BORGNE

Président de la Communauté de communes Arc Sud Bretagne

RETOUR DES SERVICES À NIVILLAC EN MARS

Le service déchets vous accueillera de nouveau à Nivillac à partir du 4 mars prochain. Le centre technique communautaire abritera également l'ensemble du pôle Environnement et du pôle Technique d'Arc Sud Bretagne dans ces nouveaux locaux, refaits à neuf pour être plus fonctionnels.

ARC SUD BRETAGNE LANCE UN PROGRAMME DE COVOITURAGE AVEC BLABLACAR DAILY

Depuis le 1^{er} octobre, la Communauté de communes Arc Sud Bretagne soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets domicile-travail avec l'application BlaBlaCar Daily.

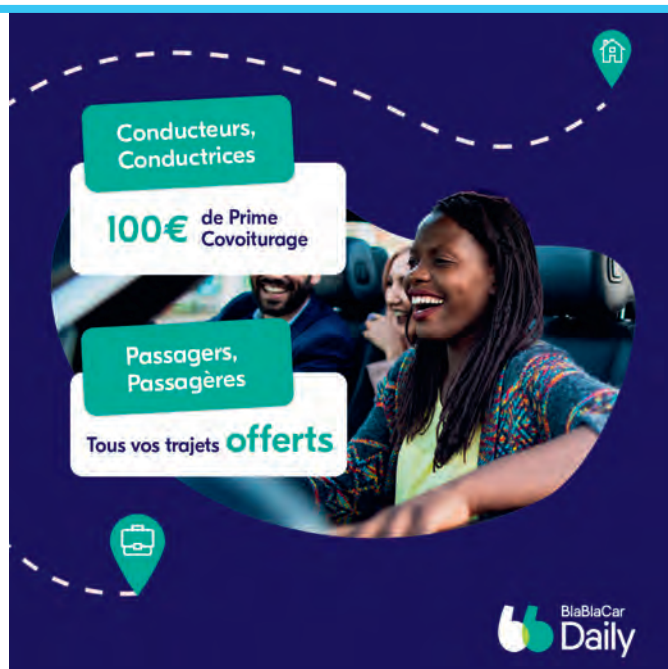
Arc Sud Bretagne a décidé d'expérimenter sur une année cette plateforme de covoiturage dans l'optique de modifier les habitudes de déplacement et de développer de nouvelles pratiques dans les trajets du quotidien domicile-travail et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Grâce à cette aide, les conducteurs recevront au minimum 1,5 € à chaque covoiturage et le trajet devient gratuit pour le passager.

Comment ça fonctionne ?

- Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
- L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

Le conducteur reçoit une compensation de 1,5 € à 3 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, le trajet est gratuit grâce au soutien d'Arc Sud Bretagne.



100 € de Prime Covoiturage pour les conducteurs.

Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent également recevoir la « Prime Covoiturage de 100 € » dans le cadre du plan national du covoiturage du quotidien.

Les conducteurs peuvent en bénéficier en partageant pour la première fois dix trajets domicile-travail sur une plateforme de covoiturage. Après quelques vérifications, la plateforme reverse la prime de 100 € directement sur le compte en banque du conducteur, en plus des économies déjà réalisées en covoiturant.

LE COMPOSTAGE, UN GESTE DE TRI BIEN INSTALLÉ SUR LE TERRITOIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément aux obligations réglementaires, le tri à la source des biodéchets a été mis en place sur le territoire d'Arc Sud Bretagne.

Toutes les communes sont aujourd'hui équipées de sites de compostage partagé, à destination des usagers n'ayant pas de jardin ou d'endroit leur permettant d'installer un composteur individuel.

Les sites de compostage partagé permettent de venir déposer les déchets alimentaires en suivant les consignes de tri. Ils sont composés de 3 bacs : un pour déposer ses déchets de cuisine, un pour le stock de broyat (à ajouter aux déchets à chaque apport) et un bac fermé, où le compost entre en maturation.

Si vous souhaitez vous investir dans la démarche du tri, vous pouvez devenir référent de site collectif.

Les référents sont des personnes volontaires, qui assurent la transmission d'informations et de consignes auprès des usagers sur un site de compostage partagé.

Ils participent activement à la dynamique et au suivi du site, et veillent à son bon fonctionnement en lien étroit avec le guide composteur de la collectivité.



RAPPEL : les usagers peuvent venir retirer un bioseau auprès du service déchets, ou contacter le guide composteur d'Arc Sud Bretagne pour obtenir des informations sur les sites et sur le compostage.

Service Déchets ARC SUD BRETAGNE :

☎ 02 99 91 40 90

✉ environnement@arcsudbretagne.fr

PROGRAMME DE PRÉVENTION ANNUEL POUR LES SENIORS

Pour les seniors du territoire, la Communauté de communes Arc Sud Bretagne renouvelle le programme « *Comment bien vieillir ?* ».

Financées par la Conférence des financeurs, avec le soutien de l'association Pour Bien Vieillir Bretagne et du Département du Morbihan, plusieurs actions sont proposées tout au long de l'année. Elles sont spécifiquement conçues pour les seniors de plus de 60 ans.

Un atelier de prévention, ça consiste en quoi ?

Être bien dans sa tête, dans son corps, chez soi, avec les autres, dans sa commune...

En groupe avec un animateur...

Et en plus, ça se passe près de chez vous et c'est GRATUIT !

Retrouvez le programme sur le site de la Communauté de communes et dans vos mairies :

<https://www.arc-sud-bretagne.fr/au-quotidien/solidarite/comment-bien-vieillir/programme-animation-2024-2025/>



LES SERVICES DE PROXIMITÉ DE FRANCE SERVICES ET DE L'ESPACE NUMÉRIQUE D'ARC SUD BRETAGNE

Ouvert depuis le 8 novembre 2022, l'accueil mutualisé de la Communauté de communes Arc Sud Bretagne, de France Services et des différentes permanences connaît un grand succès et une fréquentation en hausse constante.

L'espace France Services propose une aide, une écoute et un accompagnement dans les démarches administratives en lien avec 8 opérateurs, lors de rendez-vous individuels.

Par ailleurs, l'Espace Public Numérique, ouvert à tous, a vocation à lutter contre la fracture numérique et faire découvrir, au travers d'accompagnement et d'ateliers organisés tout au long de l'année, la culture digitale.

Les usagers ont à disposition 5 postes informatiques connectés, et peuvent également apporter leur propre ordinateur portable. Un animateur numérique est présent pour les guider et les conseiller dans la prise en main et l'utilisation des outils numériques, et les informer sur les usages du numérique, favorisant ainsi leur autonomie.



Informations auprès d'Arc Sud Bretagne
☎ **02 97 41 46 26**

annuaire associations

ACL (Association Culturelle et Loisirs)

Cinéma La Couronne
📍 12 bld de Bretagne ☎ 02 99 90 90 63
✉ cinemalacouronne@gmail.com

A.D.M.R (Aide à Domicile en Milieu Rural)

📍 2 rue de la Piscine ☎ 02 99 08 54 23
✉ nivillac@admr56.com

A.P.E.L Saint Joseph (Collège)

📍 FERRATY Vanessa ☎ 02 99 90 60 23
✉ apel.saintjosephcollege@gmail.com

A.P.E.L École Saint-Louis

📍 DAUDIN Alban ☎ 02 99 90 81 19
📍 1 chemin des écoliers
✉ ecolesaintlouisapel@gmail.com

A.P.E.L Saint-Cry

☎ 02 99 90 75 80

Anciens combattants UNC-AFN

📍 LOGODIN Georges ☎ 02 99 90 98 19
📍 6 rue des Bouleaux

Amicale des Bouliste

📍 SEIGNARD André ☎ 02 99 90 76 43
📍 Le Petit Bot
✉ seignardandre@gmail.com

Amicale Donneurs de Sang

📍 BERET Patrick ☎ 02 99 90 67 35
📍 48 rue du Puits - 56130 FÉREL
✉ beret.patrick@orange.fr

Amicale Laïque École Andrée CHEDID

📍 DAVID Ludovic ☎ 07 77 28 59 01
📍 École Andrée CHEDID
✉ al.andreechedid56@gmail.com

Amitié Sainte Marie

📍 THURIAUD Josiane 📍 9 La Mouzinais

A.R.B.R.E. Art Floral, Loisirs Créatifs, Patchwork, Peinture sur soie

📍 BAUDET Béatrice ☎ 02 99 90 85 81
📍 18 Port-ès-Gerbes
✉ rochelyre@wanadoo.fr

Association des Veuves & veufs du Morbihan

📍 Bernadette GOMBAUD
☎ 02 99 90 64 67 📍 Beaumard

Embarquons avec Dydy

📍 REGENT Sabrina ☎ 06 42 80 14 60
📍 11 Le Boizeul ✉ cheyenne.56@hotmail.fr

Club " Les Speed Bikes"

📍 BARRÉ Jean-Michel
☎ 06 99 80 96 76 📍 3 Trélogo
✉ speedbikes.nivillac@gmail.com

Club de l'amitié (retraités)

📍 DELALANDE Lucien
☎ 02 99 90 77 06 📍 14 le Clos Martin
✉ lucien.delalande0214@orange.fr

Football Club Basse Vilaine

📍 TISSOT Frédéric ☎ 06 60 70 97 04
✉ tissotfrederic@yahoo.fr

FUTSAL

📍 ALNO Romain ☎ 06 31 42 91 23
📍 GARDIN Ludovic - 21 Le Soleil Levant
✉ futsalclubvilaine@laposte.net

Basket Club de la Vilaine

📍 GRUEL Nathalie
☎ 06 73 65 38 77 📍 5, Trelogo
✉ secretariat.bcvnivillac56@gmail.com
✉ bcvnivillac.president@gmail.com

Association Danses Nivillacoise

📍 JOUIN Géraldine ☎ 06 77 32 12 91
✉ asso.danse.nivillac@gmail.com

C.M.R (Centre Musicaux Ruraux)

📍 CAEM Nivillac ☎ 02 99 70 33 23
✉ caem@nivillac.fr

Tennis Club Nivillac

📍 BIZEUL Jérôme
✉ tennis.nivillac@yahoo.fr

Les Soirées Nivillacoises

📍 DESBOIS Carine
✉ carine.desbois1003@gmail.com

Gym Tonic (adultes)

📍 CHATAL-FABLET Nicole
☎ 06 08 81 41 52
✉ nivillacgymadultes@gmail.com

Association La Tanière

📍 PARESY Camille ☎ 06 30 54 45 43
lataniere.nivillac@gmail.com

Matériel (location pour fêtes..)

📍 ALLAIN Amédée ☎ 06 28 41 51 95
📍 13 rue du Calvaire

Mei Hua Zhuang (Gym Chinoise)

📍 HACHE Gwenaëlle ☎ 06 35 58 30 36
✉ meihuanivillac@gmail.com

Nivillac Généalogie, Histoire et patrimoine

📍 CHESNIN Julien
✉ asso.nivillac@gmail.com

Secours Catholique

📍 LE ROUZIC Marie-Thérèse
☎ 02 99 90 71 97 📍 15 rue du Vivier
✉ mtg.lerouzig@free.fr

Tarot

📍 COLLIN Jany
☎ 06 40 20 26 03 ☎ 02 99 91 76 24
📍 17 lotissement de la Ville Jossy
✉ collinj27@orange.fr

OGEC Saint cry

📍 BERTREL Yoann ☎ 06 76 27 75 75

OGEC Saint Joseph

📍 PERRAUD Jean-Louis
📍 10 Port de la Ville Aubin

OGEC Saint Louis

📍 BREMENT Guillaume ☎ 02 99 90 81 19
📍 1 chemin des écoliers

ACCA

(Association communale de Chasse Agréée)

📍 HEBEL Guy ☎ 06 28 23 68 82
📍 3 rue Joseph Dano
✉ guy.hebell@laposte.net

Sport Nature Roche Vlain

📍 TROUDE Emmanuel ☎ 06 05 10 74 14
📍 Lotissement des Sapins
✉ teamsnr@gmail.com

Université du Temps Libre Pays de Vilaine

📍 OILLIC Pierre ☎ 06 80 65 24 043
📍 Impasse du clos martin
🌐 http://utlpaysdevilaine.fr
✉ utlpdv@gmail.com



Scouts et guide de France

Groupe Les Korrigans

👤 CHARIER Germain 📞 06 21 26 01 97
📍 9 grande rue - 44160 Pontchateau
✉ contact.sgdflrb@gmail.com

Association des Sapeurs Pompiers Moniteurs de secourisme de Basse Vilaine

👤 PAGE Pierre Yves
📍 Centre de secours de Nivillac
✉ asso.secourisme.lrb@gmail.com

Association 2 brouclottes (Théâtre)

👤 DOBROWLSKI Armelle 📞 06 20 40 65 81
✉ 2brouclottes@gmail.com

Association des Navigateurs de Foleux

👤 LORIOT Philippe (Co-Président)
👤 ANGIBAUD Alain (Co-Président)
📍 Le port Capitainerie - 56350 BEGANNE
📞 06 60 06 80 93 📞 07 86 86 97 71
✉ assonautic.foleux@gmail.com

Le Souvenir Français

👤 DUVAL Annie (Vice-Présidente)
📞 02 99 90 64 90 📍 24 Clos des Métairies
✉ duvalbrieux@free.fr

Association Reflexologie : Le Réflexe Bien-Etre

👤 GUEDON Béatrice 📞 06 08 48 10 93
📍 12 place Saint Pierre
✉ beatriceguedon@gmail.com

La Chapelle Sainte Marie

👤 HERY Thierry (Président)
✉ lachapellesaintemarie@outlook.fr

Nivillac Natation

👤 THOMAS Bruno
✉ secretaire.nivillac.natation@gmail.com

Photo-Club de la Vilaine Maritime

👤 BORDES-PAGES Gilles 📞 06 80 48 03 86
✉ gbpdbrp@orange.fr

Coup de pouce aux devoirs (école Saint- Louis)

👤 DAVID Marcelle 📞 02 99 90 75 02

Comité des fêtes

👤 BAHOLET Raphaël 📞 06 76 82 62 38
✉ raph.baholet44@gmail.com

Chants sons de vie

👤 DUHEM Anne chantsdv@hotmail.fr

Association Vivre à Folleux

👤 MAGREZ Jean-Jacques
📞 06 83 65 79 20
📍 35 Folleux - 56130 NIVILLAC
✉ 56vivrefolleux@gmail.com

Equifano

👤 Le Fano ✉ equifano@gmail.com

Terre de Cheval et compagnie

👤 AUDOUIN Louise 📞 06 73 27 33 32
✉ terredechevaletcompagnie@gmail.com

Breizh Brokus

👤 VAUDOUX Thomas 📞 06 50 79 70 57
📍 16 rue des mésanges
✉ breizh.brokus@gmail.com

Equilibre sérénité yoga

👤 GUERIN Mauricette 📞 07 83 17 45 28
✉ mauricetteguerin56@gmail.com

Association Perles d'Orient

✉ perlesdorient56@gmail.com

1 2 3...Créez

👤 TUMELAIRE Aline 📞 07 87 77 48 29
✉ aquatric56@yahoo.com

Réseau d'entrepreneurs Bretagne Sud

👤 ROUSSEL Victoria 📞 07 69 63 64 8
✉ reseauenpreneurs56@gmail.com

Basse Vilaine Badminton

👤 BOEFFARD Frédéric 📞 06 45 94 98 35
✉ bad.nivillac@gmail.com

Les Ailes de Vilaine

👤 HOCHET Lionel 📞 06 81 90 14 38
✉ hochet.lionel@orange.fr

Bu Shin Kan Dojo Sud Vilaine

👤 LE MOING Xavier 📞 06 23 33 02 48
✉ bushinkan.dojosudvilaine@gmail.com

Association Sport Mécanique Cycrien

👤 BOMPOIL Joseph 📞 06 70 92 86 83
✉ jojobompoil@gmail.com

Gym Kids Nivillac

👤 COLIAS Camille 📞 06 01 45 75 85
✉ gymkidsnivillac@gmail.com

En Avant Saint-Cry

👤 PÉDRON André 📞 06 78 54 09 08
📍 205 Coilly andre@pedron.info

Les Douces Voyageuses

CHOPIN Tiphaine 📞 06 89 33 88 91
✉ lesdoucevoyageuses@gmail.com

La Ressourcerie Sud Vilaine

👤 DARTAILH Juliette 📞 06 35 95 47 30
✉ projet-ressourceriesudvilaine@emailasso.net

La Vilaine Asso

👤 VERPOEST Coralie 📞 06 13 30 08 43
✉ lavilaineasso@yahoo.com

ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES PRATIQUANT DES ACTIVITÉS À NIVILLAC

Marzan Boxing Club

👤 MORICE Franck
✉ marzanboxingclub@gmail.com

Association Jouer sur les mots

👤 ROUSSE Audrey
📞 06 66 24 47 03

Revival

👤 MEZAC Jocelyne
📞 06 88 92 65 35
✉ anaellemezac@yahoo.fr

Association Loisirs Danse

👤 BAUMIER David 📞 06 83 84 76 79
📍 siège social : SAINT-DOLAY
✉ associationloisirsdanse@yahoo.fr
🌐 www.loisirsdanse.fr

Fréquence Vocale

👤 DABIN Valérie
✉ frequencevocale.432@gmail.com

Zumba

👤 PEREZ Amalia 📞 06 08 09 63 89



PROM' NONS NOUS

DU 24 JANVIER
AU 13 FÉVRIER
2025

FESTIVAL
JEUNE PUBLIC

ENTRE GOLFE ET VILAINE
MUZILLAC | NIVILLAC
QUESTEMBERT | SAINT-AVÉ
SARZEAU | SÉNÉ
ARRADON-VANNES

www.festivalpromnonsnous.fr

  [festival.promnonsnous56](https://www.instagram.com/festival.promnonsnous56)